

A l'attention des Mesdames et Messieurs les maires de la Communauté de communes des Pyrénées Audoises.

Objet : Préconisations saison estivale 2026 / Sensibilisation des visiteurs aux risques liés aux fortes chaleurs et au risque incendie.

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

En ce début de période estivale, les épisodes de fortes chaleurs et le risque accru d'incendies de forêt nous invitent à renforcer collectivement la prévention auprès des habitants comme des visiteurs.

Les Pyrénées Audoises sont une destination de pleine nature particulièrement appréciée durant l'été. Afin de préserver la sécurité de tous et de protéger notre patrimoine naturel, nous vous invitons à relayer auprès des touristes quelques messages essentiels de prévention.

Nous vous proposons de rappeler aux visiteurs les bonnes pratiques suivantes :

- ✓ privilégier les activités en début de matinée ou en fin de journée lors des épisodes de fortes chaleurs ;
- ✓ emporter une quantité d'eau suffisante, porter un chapeau, une protection solaire et des vêtements adaptés ;
- ✓ adapter ou reporter une randonnée en fonction des conditions météorologiques, du niveau physique des participants et de l'âge des pratiquants ;
- ✓ consulter les conditions d'accès aux massifs forestiers ainsi que les éventuelles restrictions en vigueur ;
- ✓ ne jamais allumer de feu ou de barbecue en pleine nature ;
- ✓ ne pas jeter de mégots, même éteints, dans les espaces naturels ou depuis un véhicule ;
- ✓ rester sur les sentiers balisés et respecter les consignes de sécurité affichées sur le terrain ;
- ✓ en cas de départ de feu ou de situation dangereuse, composer immédiatement le 18 ou le 112.

Les visiteurs peuvent également découvrir d'autres activités plus adaptées aux conditions climatiques : baignade, activités d'eau vive, spéléologie, voie verte, patrimoine ou visites accompagnées. Toutes ces informations sont disponibles sur les sites de Pyrénées Audoises Tourisme :

- ➡ Informations pratiques, conseils de sécurité et vidéo "Les plaisirs de la montagne en toute sécurité" : <https://www.rando-pyreneesaudois.com/infos-pratiques/conseils-et-nuisances/>

- Les itinéraires de randonnée : <https://www.rando-pyreneesaudioises.com>
- Les sites de baignade (lacs et piscines) : <https://www.pyreneesaudioises.com/baignade>
- Les activités de pleine nature et de loisirs : <https://www.pyreneesaudioises.com/activites>
- L'ensemble de l'offre touristique de la destination : <https://www.pyreneesaudioises.com>

Nous vous invitons également à orienter les visiteurs vers nos bureaux d'information touristique, qui pourront les conseiller sur les itinéraires, les activités les mieux adaptées aux conditions du moment ainsi que sur les éventuelles restrictions en vigueur.

Afin de toucher le plus grand nombre de visiteurs, nous vous suggérons de bien vouloir diffuser ces recommandations par les moyens dont vous disposez :

- affichage en mairie et dans les lieux d'accueil ;
- panneaux lumineux ou supports d'information communaux ;
- réseaux sociaux et site internet de la commune ;
- hébergeurs, campings, gîtes, chambres d'hôtes et autres professionnels du tourisme présents sur votre territoire.

La mobilisation de chacun est essentielle pour préserver la sécurité des personnes, permettre à tous de profiter durablement des richesses naturelles des Pyrénées Audoises.

Nous vous remercions par avance de votre engagement et de votre collaboration.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Francis SAVY
Président de la CCPA.

Jacques MAMET
Vice-Président en charge du tourisme.